



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ÉCOLE DE PORTE :

Ouverture :

L'Ecole de Porte est ouverte toute l'année. Il est fortement conseillé de réserver vos cours à l'avance.

Participation :

La participation aux cours nécessite une bonne santé (cas particuliers, nous contacter), un équipement adapté à votre sport et aux conditions météo est à prévoir. Le respect des consignes données par le moniteur.

Encadrement :

Nos moniteurs sont des professionnels diplômés d'Etat dans leurs spécialités (ou en préparation de leur diplôme d'Etat). Toute participation aux cours est soumise à leur appréciation en fonction des aptitudes morales et physiques.

Sécurité :

La faisabilité de tout programme est soumise à l'appréciation des moniteurs en fonction des conditions météorologiques, d'enneigement pour le ski et d'aptitude des participants.

Conditions météorologiques :

Les conditions météorologiques ne sont en aucun cas une cause d'annulation ou de report dès lors que l'activité est assurée par l'Ecole de Porte aucun remboursement ou report ne sera effectué.

Assurance :

Nos cours ne comprennent pas d'assurance individuelle, Pour vos dommages corporels individuels, il est indispensable de souscrire une assurance pour couvrir les dommages corporels, l'annulation des cours, les secours médicaux et les frais de rapatriement.

Réservation, Inscription et Règlement :

Les inscriptions aux cours s'effectuent sur réservation soit auprès de nos bureaux sur place, soit auprès de notre centrale de réservation. Et ce avant votre séjour en fonction des disponibilités et après acceptation de notre part. Le montant total de nos prestations est dû lors de votre réservation et valide votre inscription. Votre inscription devient donc définitive après réception de votre règlement et une carte de cours et un reçu vous sont alors envoyés. Par votre inscription, vous reconnaissez avoir été informé et accepter nos conditions générales de vente.

Annulation de cours :

Désistement ou annulation de dernière minute du cours de la part de l'élève 24 h avant la prestation ne donnera lieu à aucun remboursement ou report.

- Désistement ou annulation plus de 24 h avant la prestation ne donnera lieu à aucun remboursement ou report sauf cas de force majeure personnel dûment justifié dans un délai de 48 heures (10% de frais de dossier seront retenus sur la vente en ligne).
- Concernant le versement d'acompte celui-ci ne sera en aucun cas restitué si le cours n'est pas consommé
- Toute prestation interrompue ou non consommée du fait d'un niveau physique et/ou technique insuffisant ne donnera lieu à aucun remboursement ou échange de prestation.
- En cas d'arrêt des cours indépendant de notre volonté (arrêt des remontées mécaniques, intempéries, mesures de sécurité, etc...) le remboursement ne pourra pas être effectué.
- Les moniteurs se réservent le droit de modifier, avec ou sans préavis, tout programme en fonction des conditions météorologiques ou de sécurité sans qu'aucun des participants ne puisse prétendre à une quelconque indemnité.
- Les horaires des cours peuvent être modifiés suivant les heures d'ouverture et de fermeture des remontées mécaniques.
- L'école de Porte propose des cours collectifs à partir de 4 personnes, si le nombre de réservation est insuffisant, l'Ecole de Porte assure le cours et peut alors adapter la durée de celui-ci en fonction du nombre de participant.

Nos tarifs de cours ne comprennent pas pour l'ensemble des prestations :

Assurance – Matériel - Forfait Remontées Mécaniques sauf précision pour les projets tout compris.

Photos et vidéos :

Nous utilisons sur nos réseaux sociaux des photos et des vidéos prises lors de nos cours. Veuillez nous informer au préalable, par écrit, si vous ne souhaitez pas être pris en photo ou vidéo ; à défaut, votre consentement sera considéré comme acquis.

En cas d'accident :

En cas d'accident causé par un tiers, le moniteur et l'Ecole de Porte n'ont pas l'obligation de s'assurer de l'identité et des coordonnées du tiers. Aucune obligation de résultat ne pèse, à